**ALLOCUTION D’EDOUARD FRITCH**

**PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**MESURES SANITAIRES - COVID**

**11 FEVRIER 2021**

Mesdames, messieurs,

**1/ Notre situation sanitaire**

A ce jour, en Polynésie, nous comptabilisons un total de 82 cas actifs, 16 personnes en hospitalisation dont 6 en réanimation, une vingtaine de nouveau cas par jour et 135 décès.

Est-ce une situation sanitaire satisfaisante ou bien sommes-nous encore en situation d’alerte ?

La réponse à cette question est importante car elle va orienter nos mesures pour les semaines à venir.

Aussi, je vous remets les chiffres en perspective pour rappeler d’où sommes-nous partis et où sommes-nous arrivés aujourd’hui.

A la mi-octobre 2020, nous comptions 470 nouveaux cas positifs par jour, 63 nouvelles hospitalisations par semaine et 11 décès. En raison de la forte pandémie de cette période, nous avions décidé d’instaurer le couvre-feu à 21H, ainsi que quelques mesures de restrictions des rassemblements festifs, sportifs, etc.

Au début de novembre 2020, nous comptions 310 nouveaux cas positifs par jour, 100 nouvelles hospitalisations par semaine et 38 décès, soit 27 nouveaux décès durant les 2 dernières semaines d’octobre.

Au début de décembre 2020, nous comptions 120 nouveaux cas positifs par jour et 61 nouvelles hospitalisations en une semaine. Le nombre de décès était à 85, soit 47 nouveaux décès au cours du mois de novembre 2020.

Au début du mois de janvier 2021, nous comptions 40 nouveaux cas positifs par jour et 47 nouvelles hospitalisations par semaine. Le nombre de décès est passé à 124, soit 39 nouveaux décès au cours du mois de décembre 2020.

Au début du mois de février 2021, nous comptions 25 nouveaux cas positifs par jour 24 nouvelles hospitalisations par semaine. Le nombre de décès est passé à 131, soit 7 nouveaux décès au cours du mois de janvier 2021.

Que pouvons-nous retenir de ces chiffres ?

1/ Nous avons connu une flambée épidémique en octobre 2020, plaçant la Polynésie à un niveau d’infestation parmi les plus élevés au monde à cette période. Ce que nous appelons le taux d’incidence : nous étions arrivés à un pic de 990 pour 100 000. A titre comparatif, la France avait un taux d’incidence à 390 à la même période et qui leur a valu des mesures de confinement. La Polynésie était donc en véritable situation d’urgence sanitaire. Ce qui a justifié les mesures de restrictions sanitaires prises en octobre 2020.

2/ Cette flambée épidémique qui a commencé à la mi-octobre, a provoqué une flambée du nombre d’hospitalisations et du nombre de personnes placées en réanimation. Plus de 200 nouvelles hospitalisations en 6 semaines, de la mi-octobre à la fin novembre. Et, fort malheureusement, nous avons également enregistré une évolution sensible du nombre de décès parmi ces personnes hospitalisées : plus de 110 décès durant cette période.

Je vous résume simplement les choses : une flambée épidémique mène à une flambée du nombre d’hospitalisations qui mène à une augmentation du nombre de décès.

C’est pourquoi, nous avons toujours appelé à la discipline, à l’effort et au courage car, au bout, il s’agit de protéger et de sauver des vies humaines.

Aujourd’hui, notre situation sanitaire est maîtrisée : un total de 82 cas actifs, 16 personnes en hospitalisation dont 6 en réanimation, une vingtaine de nouveau cas par jour.

Les mesures de restrictions et de protection sanitaire prises en octobre dernier avec le couvre-feu, la fermeture des salles de sports et de spectacles, des compétitions sportives, la fermeture des expositions, la limitation du nombre de fidèles dans les églises, les restrictions à Noël et à la Saint Sylvestre, etc, ont produit des résultats très encourageants au plan sanitaire.

Ainsi, tout au long du mois de décembre 2020, nous avons vu l’amorce et la poursuite d’une baisse de la propagation du virus.

**2/ Nos remerciements et nos encouragements**

Mes chers compatriotes, je suis à nouveau fier de vous et je vous dis merci.

Vous êtes globalement une population disciplinée et respectueuse des consignes données. Vous vous souciez de vos matahiapo, de vos personnes fragiles et de vos proches. Continuez ainsi. Une société unie, avec des générations soudées, c’est une force d’avenir, c’est une force de paix et d’amour, tel que le Seigneur nous a appris.

C’est dans les moments d’effort et de sacrifices que l’on voit la grandeur d’âme d’un peuple et d’une communauté. Je le dis devant vous, vous êtes un peuple de dignité, de solidarité et fier de votre identité.

Votre dignité me pousse à me battre pour vous et avec vous. Malgré la fatigue, malgré les difficultés, les insultes de tout genre qui peuvent m’accabler, mon peuple sera toujours au centre de mes préoccupations. Continuons ensemble à nous battre pour notre Pays.

**3/ La vaccination**

A ce jour, nous avons reçu, grâce à la France, une première dotation de plus de 20 000 doses de vaccins. Ce stock nous permet de vacciner 10 000 personnes à raison de 2 injections par personnes.

Avec le Haut-commissaire, nous attirons constamment l’attention des autorités sanitaires métropolitaines pour que notre approvisionnement en vaccins soit régulier et en nombre suffisant pour avancer vite.

Pour des raisons d’efficacité, nous restons sur les vaccins Pfizer et Moderna.

Je remercie nos personnes âgées d’avoir globalement accepté de se faire vacciner, malgré les dénigrements et les propos anti-vaccination que certains ont proféré sur les médias. J’observe que nos matahiapo font preuve de plus de bon sens et de confiance envers les institutions.

**4/ Pour les semaines à venir**

Même face au virus variant désormais présent à Tahiti, nous nous battrons pour éviter sa propagation. Nous combattrons ce virus de la même manière, avec les mêmes gestes barrières, avec les mêmes protections sanitaires et avec les mêmes protocoles que nous avons adoptés depuis 2020.

Il est important que vous intégriez le fait que le virus variant n’est pas un nouveau virus, c’est le même covid19. On nous dit qu’il serait plus contagieux et plus virulent.

C’est pour cette raison que le Premier ministre, Jean CASTEX, annonçait, le jeudi 21 janvier dernier, la décision de fermer nos frontières aux flux de passagers, sauf pour motif impérieux.

Cette décision nous a conduits à fermer nos frontières, du moins à réduire considérablement les flux de passagers en provenance d’Europe et des Etats Unis.

Nous avons décidé de n’accepter que des retours de Polynésiens résidant habituellement en Polynésie et des missionnaires dont les interventions techniques sont urgentes et indispensables à la vie de notre Pays. Les embarquements de passagers sont examinés et autorisés au cas par cas.

Ces quelques passagers seront placés en quarantaine en site dédié ou à domicile. Dans ce dernier cas, nous nous assurons que les conditions d’hébergement et de vie à domicile permettent un isolement réel des personnes. Sinon, ils sont placés par arrêté du Haut-commissaire, en site dédié. Les frais d’hébergement et de nourriture sont à la charge des passagers. L’ensemble de ces passagers doit présenter un test RT PCR négatif et effectué à J-3 de leur embarquement. Ensuite, ils effectueront un test à J+12 avec un résultat négatif avant de sortir de leur quarantaine au 14ème jour.

La semaine dernière, les compagnies aériennes nous annonçaient près de 800 réservations pour cette semaine. Cela m’a effrayé.

Finalement, les mesures de quarantaine prises par le Pays ont fait leur effet de dissuasion immédiate. Le nombre annoncé de passagers s’est considérablement réduit.

Pour vous illustrer cette réalité, je prendrai l’exemple sur quatre vols arrivés depuis le début de cette semaine, de Paris, de San Francisco et de Los Angeles: un vol United, un vol Air France, un vol ATN, un vol French Bee. Sur 257 passagers annoncés en réservation, 96 personnes ont été autorisés à embarquer. Sur ces 96 passagers arrivés à Tahiti cette semaine, 49 sont placés à domicile et 47 en site dédié.

Il y a le cas particulier du vol affrété Air Calin arrivé hier, avec à son bord 58 passagers qui ne nécessitent pas de quarantaine, car la Calédonie est un pays reconnu pour sa situation sanitaire totalement contrôlée et similaire à « « covid free ».

Grâce à nos mesures de contrôle des entrées aux frontières, nous pourrons mieux maîtriser l’entrée et le suivi des éventuels porteurs de virus.

Sous l’autorité du Haut-commissaire, les forces de police de la gendarmerie, de la Sécurité Publique et des communes s’associent pour veiller au respect strict de la quarantaine des personnes placées à domicile. Les infractions à la quarantaine seront verbalisées par des amendes.

Aussi, nous mettons tout en œuvre pour éviter une introduction des virus variants dans notre Pays.

Concernant le cas existant de variant à Tahiti, le Ministre de la santé, Jacques Raynal, a explicité d’une manière totalement transparente de la réalité des faits, lors de la conférence de presse d’hier.

Je constate également, avec espoir, que la contagiosité annoncée des variants, ne se révèle pas d’une manière aussi importante, en métropole, que celle qui nous a été annoncée, il y a quelques semaines.

Nous continuons d’observer les faits. Et s’il s’avère que la virulence et la contagiosité sont moins importantes que prévues, nous pourrions rouvrir nos frontières dans des délais plus courts que prévus. Nous reviendrons en temps opportun sur ce sujet.

**Conclusion**

Les nouvelles mesures que nous allons vous annoncer viennent :

* D’une part, contraindre les personnes entrant en Polynésie française ;
* D’autre part, assouplir davantage la vie quotidienne des Polynésiens.

Comme vous le voyez, nous voulons continuer à apprendre à vivre avec la présence du virus.

Nous fondons beaucoup d’espoir sur les vaccins. C’est la seule bonne solution qui nous est offerte, à ce jour, pour nous protéger.

Nous fondons aussi beaucoup d’espoir sur nos responsabilités individuelles, car il faut continuer à nous protéger. Notre lutte n’est pas terminée.

Mes chers compatriotes, plus les mois passent, plus nous accumulons de l’expérience de lutte contre ce covid19. Vous aurez compris que l’expérience ne s’acquiert que si nous agissons. C’est l’action qui bonifie notre savoir-faire. Aussi, je suis heureux que nous ayons tous eu le courage d’agir et de lutter, plutôt que de fuir la lutte en s’enfermant. C’est sans doute, inconsciemment, le côté « aito » du Polynésien qui nous pousse à lever la tête et à agir.

Je vous remercie.